



Préfecture des Alpes-Maritimes

Commune de Saint-Etienne-de-Tinée

Plan de prévention des Risques
Naturels Prévisibles d'Inondation

Zonage réglementaire

Carte 2/2
Echelle : 1/5 000

Dominique NIAN
Juillet 2007
N° 4240184

Prescription du PPRI : 17 Octobre 2002

Délibération du conseil municipal : 26 janvier 2007

Enquête du 26 mars 2007 au 11 mai 2007

Approbation du PPRI : 31 JUIL. 2007



Direction départementale
de l'équipement des
Alpes Maritimes



Légende

Zonage du risque
■ Risque majeur, zone RM
■ Risque fort, zone R
■ Risque modéré, zone B